LES *PRIVES* SORTENT DE L'OMBRE !

TEXTE *VIRGINIE BOSC*

Un peu désuète, l'image du détective en imper qui s'octroie des passe-droits, entretient des relations quasi-incestueuses avec la police, ou installe des micros dans votre salon ! Les clichés ont beau avoir la vie dure, la profession renoue aujourd'hui avec une certaine déontologie…

«Un confrère m'a dit un jour : "un bon détective est un vieux détective !"», raconte Christian Sideris, directeur de l'agence CS Enquêtes à Genève. L'affirmation a du sens, d'autant qu'il n'existe en Suisse aucune formation homologuée, *«contrairement à la France, la Belgique, la Slovénie, l'Italie, ou l'Espagne»*, souligne Mme Hollinger, présidente du CNSP- ARP (Conseil National Supérieur Professionnel des Agents de Recherche Privée), à Paris. Alors, comment se former dans un pays qui n'a pas encadré la profession ? *«En suisse, il n'existe aucune réglementation, excepté dans le canton de Genève, qui exige une licence délivrée par le Conseil d'État pour exercer. La meilleure école reste, selon moi, celle de la Police Judiciaire !»*, affirme Christian Sideris. Les moins patients pourront toujours se former sur le tas, à condition de trouver l'agence qui acceptera d'ouvrir des dossiers pour le moins confidentiels, ou s'adresser à une école privée comme l'EPDP (École professionnelle de détectives privés et de gardes du corps et de sécurité), mais dont *«les 60 heures de cours pratiques ne suffiront pas à faire de vous un expert !»*, avoue modestement Jo Georges, fondateur de l'école.

ENTREPRISES CLIENTES

À entendre les professionnels, ce métier aux contours un peu flous aurait pourtant besoin d'un encadrement. Selon Christian Sideris, *«il n'y a pas plus de 20 agences en Suisse qui tiennent la route»*. C'est peu, si l'on tient compte des 200 agences recensées en 2006 par Élodie Carron, fondatrice de l'agence E. Loué Investigations (Valais). *«Ce chiffre ne comprend pas les indépendants. Aujourd'hui, n'importe qui peut poser sa plaque. Résultat : il existe une pléthore de privés aux méthodes d'investigations plus ou moins orthodoxes !»*, commente-t-elle. Orthodoxes ? Mais quelles sont au juste les limites du détective ? Dans le contexte législatif tel qu'il est, on peut se poser la question.

«Ce n'est pas aussi méchant que vous le croyez !», rétorque Christian Sideris. *«J'ai 8 affaires sur 10 qui finissent devant les tribunaux ! Autant dire que le rapport remis au juge d'instruction doit être irréprochable, si je ne veux pas finir sur le banc des accusés ! Si vous présentez un relevé de compte bancaire dans un dossier, on vous demandera forcément comment vous vous l'êtes procuré !»* Dire que les détectives flirtent avec la légalité est un secret de polichinelle. Brûler des feux rouges, usurper une identité ou utiliser des mouchards, tous admettent que ces pratiques existent, même si aucun n'avoue ouvertement y avoir recours.

Cependant, l'explosion des affaires commerciales qui amènent régulièrement ces agents à venir témoigner à la barre a certainement contribué à assainir les méthodes d'investigation. *«Il y a 10 ans, on nous appelait la brigade des cocus, car la majorité des affaires concernait des adultères. Aujourd'hui, la demande émanant des entreprises est croissante. Enquêtes de pré-embauche, étanchéité d'un collaborateur, escroqueries à l'assurance, affaires de détournement, de concurrence déloyale ou d'espionnage industriel représentent chez nous 65 % des dossiers»*. Même constat chez Élodie Carron, dont ce type d'affaires constitue 60 % du chiffre d'affaire. Quant au succès des missions, une réponse est toujours apportée au client. *«Je ne peux pas vous garantir ce qu'il y a dans le tiroir, mais je vous garantis que je vais réussir à l'ouvrir !»*, résume Christian, amusé.

TOP SECRET

Discrétion oblige, les détectives se gardent de dévoiler leurs méthodes d'investigation. Aucun mode d'emploi, mais des techniques communes à tous : sources publiques, réseau de rabatteurs qui rancarde dans tous les milieux, filature, enquête de voisinage et recherche sur internet, via les réseaux sociaux tels que Facebook constituent le B.A. BA du métier. Mais la force du détective repose aussi sur sa connaissance des rouages étatiques, sur des archives qui s'étoffent au fil des ans, et sur un corps de métier où la solidarité est de mise… À condition toutefois de ne pas avoir *«une ficelle au cul !»*, c'est-à-dire de ne pas être filé à son tour par ses pairs ! Une situation pas si inhabituelle, quand deux parties s'opposent.

Plus inquiétants sont les risques sous-jacents d'une enquête, comme celle de British American Tobacco, à laquelle Christian Sideris a participé, liée à un important trafic de cigarettes. En toile de fond, la mafia, avec ses risques de représailles. *«Aucun détective n'est à l'abri de la colère d'un mari dont l'adultère est découvert !»*, surenchérit Élodie, *«d'où la nécessité d'installer son propre périmètre de sécurité»*. Et si le métier comporte des risques, il pose aussi des cas de conscience. *«S'apercevoir à la fin d'une enquête qu'on a bossé pour le dernier des salauds, c'est perturbant !»*, confie Christian. Certes, mais la prise de conscience n'est elle pas le début de la rédemption ? *FIN*

